Finist'mer
COMPAGNIE MARITIME

FORMULAIRE DE REQUÊTE

Extrait des Conditions Générales de Ventes disponibles sur notre site internet :
« Les billets ne sont ni remboursables, ni échangeables sauf annulation du fait de la Compagnie (météo, manque de participants …)»

◆ VOS COORDONNÉES :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

N° de réservation :

◆ MOTIF DE LA DEMANDE

◆ COMMENT FAIRE ?

Compléter ce formulaire et le retourner par voie postale, ou par e-mail, à l'adresse située dans le bandeau en bas de page. Attention, vous devez impérativement joindre :

- ☐ **Un Relevé d'Identité Bancaire pour un éventuel remboursement**
- ☐ **Votre billet d'embarquement** (ou à défaut votre bon d'échange)
- ☐ **Un document attestant de votre indisponibilité** (ex : certificat médical, certificat de décès etc.)

ESPACE RESERVÉ A LA COMPAGNIE FINIST'MER

Annulation enregistrée par

Numéro de la réservation

Date de la croisière

Remarques particulières

A réception de votre dossier votre requête sera étudiée par le service commercial, qui donnera suite ou non à un remboursement.

Siège social : Gare maritime – Quai Ernest Renaud – BP 28842 – 44188 Nantes Cedex 4
Tél. 02 40 69 40 40 – www.finist-mer.fr
E-mail (service commercial) : claude.lecorre@finist-mer.fr
SAS au capital de 108 340 € - N° Intracommunautaire FR 10 395 139 652 00097 – RCS NANTES 395 139 652

Finist'mer
COMPAGNIE MARITIME

Conditions générales de ventes et de transport (extraits)

I.Responsabilité

La responsabilité de Finist'Mer ou de ses préposés sont régies par les lois n° **66-420 du 18/06/66**, n° **67-5 du 3/01/67** et le décret n° **66-1078 du 30/12/66**

II.Embarquement

Tous les passagers, y compris les personnes voyageant gratuitement, doivent être en possession d'un ticket de transport. Les mineurs de moins de 12 ans restent sous la responsabilité de la personne adulte qui les accompagne. La durée des traversées est communiquée à titre indicatif et peut sensiblement varier suivant les conditions de transport.

III.Horaires de départs et temps de traversées

Les horaires de départs et les temps de traversées sont donnés à titre indicatif. Ils peuvent faire l'objet de changements mineurs, notamment considérant les conditions de navigation ou encore les conditions météorologiques.

VI.Bagages

Sont autorisés à bord, en plus des bagages à main, les bagages permettant de transporter, de manière aisée, ses effets personnels et ne pesant pas plus de 20 kilogrammes.

VI.Remboursement

Les billets ne sont ni remboursables, ni échangeables sauf si les départs ont été annulés sur décision de la compagnie (météo, avarie, manque de participants...).

En cas de circonstances particulières et exceptionnelles rencontrées par le client, vous avez la possibilité de nous faire part de votre demande de remboursement (total ou partiel) en remplissant ce formulaire de requête.

Toute demande de remboursement (suite à une annulation) doit être exprimée au minimum 24 heures avant le départ du bateau au moyen de ce formulaire. Aucun dédommagement ne peut avoir lieu si le client n'a pas avisé la compagnie de son empêchement avant le départ du navire, quel que soit le motif invoqué.

Les demandes de remboursement ou réclamation pour des raisons de santé doivent être accompagnées d'un justificatif médical. Le remboursement pour cause de santé n'est pas systématique et est sujet à l'appréciation de la compagnie.

Ce formulaire peut également être adressé par courrier dans un délai de 15 jours suivant le départ, à l'adresse suivante :
Kersea / Finist'mer BP 28842, 44188 NANTES Cedex 4
ou par courrier électronique à : claude.lecorre@finist-mer.fr